

## STAGES M1 1 - « PHPGH »

### 1. Coordinateurs des stages

Responsable pédagogique Inspé :

Emily Darlington

Coordinatrice administrative Inspé :

Madame Valérie Marret / [valerie.marret@univ-lyon1.fr](mailto:valerie.marret@univ-lyon1.fr)

Inspé Site de la Loire - 90 Rue de la Richelandière - 42023 SAINT ETIENNE CEDEX

### 2. Cadrage du stage

- Stage dans le cadre du Master « Education et Santé Publique »
- Lieu : sur le lieu de travail pour les uns si en lien avec la santé et ou le milieu scolaire – au choix pour les autres dans des structures en lien avec la santé et ou le milieu scolaire.
- Durée du stage : 200 h pour M1
- Période du stage : au choix entre les semaines de cours à partir de novembre 2022 à juin 2023.
- Fiche descriptive de stage à transmettre à Madame Valérie Marret pour demande d'accord de réalisation de stage dans la structure.

### 3. Objectifs des stages

- Être capable d'analyser le développement de ses compétences professionnelles (repérer les objectifs, s'inscrire dans un travail collectif, communiquer sur un projet, prendre du recul pour analyser une démarche en éducation santé)
- Etre capable de recueillir des représentations pour une action en éducation à la santé.
- Etre capable de concevoir, de planifier, de conduire et d'évaluer un projet ou une action en éducation à la santé
- Être capable d'analyser les compétences développées afin de concevoir des actions d'éducation santé

### 4. Evaluation du stage

- Le rapport de stage est à rendre **le 6 juin 2023** pour les M1 (délais stricts)
- Il doit être rendu individuellement.
- Il doit être déposé sur la zone dépôt Claroline, en version numérique PDF.

- Un avis du responsable de stage pourra être demandé et pris en compte dans l'évaluation du stage, un oral aura lieu lors de la dernière semaine de cours en juin.

### 5. Règles éthiques et déontologiques du stage

- Toute communication électronique avec les établissements et les responsables de stage s'effectuera uniquement via le mail de l'université
- Aucune donnée prélevée dans l'établissement ne doit être diffusée hors du cadre universitaire. Il est demandé la discrétion et le secret professionnel selon les terrains de stage, à voir avec l'encadrant et le tuteur de stage.
- Assiduité et ponctualité obligatoires

### 6. Structuration du rapport de stage

**Être capable de repérer les objectifs et les priorités de la structure en « éducation à la santé »**

- Vous présentez la structure et ses projets

**Être capable de recueillir les représentations d'un groupe de personnes dans le cadre d'une action en « éducation à la santé ».**

- Vous présenterez la technique utilisée puis les résultats obtenus. Vous discuterez de la pertinence de cette approche, des freins et des leviers.

**Etre capable de planifier, de conduire et d'évaluer d'une action en « éducation à la santé » dans le cadre d'un projet et de la discuter au regard des TD**

- Vous présenterez les objectifs, la planification, les partenaires, les outils d'intervention et le mode d'évaluation de l'action mise en œuvre. Puis vous discuterez les résultats et le mode de communication.

### 7. Présentation du rapport de stage

Voir feuille de style.

### 8. Logiciel de convention de stage

Avant de réaliser votre convention sur Elipse, vous devez remplir la fiche descriptive de stage, à renvoyer par mail remplie à Valérie Marret.

Après validation de la fiche descriptive, vous pourrez générer la convention de stage, vous devrez vous rendre sur ELIPSE LYON1 :

<https://elipse.univ-lyon1.fr/index.php/fr/>

Compléter le formulaire en ligne, le coordinateur pédagogique validera la demande, ensuite la gestionnaire de scolarité de Lyon imprimera les conventions en 5 exemplaires, vous devrez les signer, faire signer le responsable de stage, puis les apporter à Valérie Marret, qui fera signer le coordinateur et les enverra à Lyon1 pour signature du Doyen de Médecine Lyon Est.

C'est seulement au retour des conventions signées de toutes les parties que vous pourrez commencer votre stage.